

## Cyberattaque de la CNSS, la vigilance collective s'impose !

- 
- ◆ Éditorial
  - ◆ Revue de presse
  - ◆ Dates à retenir

## Cyberattaque de la CNSS, la vigilance collective s'impose

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Le Maroc a été secoué, ce 8 avril 2025, par une cyberattaque d'une ampleur inédite. Cette fois, la cible n'était ni une entreprise privée ni un petit site institutionnel, mais la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), pilier du système social marocain.

Selon les derniers chiffres, 499 881 entreprises et les données personnelles de 1,99 million d'employés ont été compromises. À cela s'ajoutent 53 574 fichiers PDF contenant les informations salariales des employés [1].

Dans une interview accordée au site Le360.ma, Omar Seghrouchni, président de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), appelle à ne pas minimiser la gravité de la situation. «Il faut prendre très au sérieux ce qui nous arrive», insiste-t-il. Car cette attaque ne concerne pas uniquement la CNSS : elle touche chaque citoyen dont les données peuvent être volées, diffusées ou utilisées à mauvais escient.



Ce n'est pas la première fois qu'une institution publique est visée. La CNDP elle-même a déjà été la cible d'attaques. Ces incidents révèlent une réalité préoccupante : plus notre pays se digitalise, plus il devient vulnérable face aux nouvelles formes de criminalité. C'est le revers du progrès numérique, et aucune nation n'y échappe.

Mais la réponse ne peut pas être uniquement technique. La CNDP rappelle que la sécurité des données est aussi une question de culture. Il faut des lois, bien sûr, mais aussi des comportements responsables. Il ne suffit pas de mettre en place des pare-feux : il faut sensibiliser, éduquer, surveiller, réagir. Ne pas partager de données volées, ne pas propager de fausses informations, c'est aussi protéger le pays.

Pour faire face à la cybercriminalité, les autorités marocaines multiplient les initiatives. Des partenariats sont en cours entre les différents organes concernés : sécurité nationale, justice, transition numérique. De son côté, la CNDP développe un programme national de sensibilisation destiné aux jeunes, aux enseignants, aux associations et à l'ensemble des citoyens, afin de renforcer la protection des données personnelles.

Cet épisode constitue un véritable test pour la maturité numérique du Maroc. Car il ne s'agit pas seulement de réparer une faille ou d'identifier les auteurs de l'attaque, mais de tirer les leçons, de mieux se protéger, et surtout, de créer un environnement digital de confiance. Comme le résume Omar Seghrouchni : «Pour vivre digital, il faut respirer protection des données.»

Source : [1] [lematin.ma](https://www.lematin.ma)



### L'Anses alerte sur les risques du CBD pour la fertilité et le développement

Face à la popularité croissante du cannabidiol (CBD), l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - France) alerte sur ses effets potentiellement nocifs pour la reproduction humaine. L'agence propose en effet de classer le CBD comme une substance présumée toxique pour la fertilité et le développement embryonnaire et néonatal.

En France, l'usage du CBD s'est fortement démocratisé ces dernières années. En 2022, 16,4 % des adultes déclaraient en avoir consommé au moins une fois. La substance est facilement accessible à travers un vaste réseau de distribution comprenant près de 1 500 boutiques spécialisées, des milliers de buralistes, certaines pharmacies ainsi que de nombreux sites de vente en ligne.

Cependant, des études menées chez l'animal – notamment sur le rat, la souris et le singe – ont mis en évidence plusieurs effets délétères du CBD sur la reproduction. Ces recherches ont notamment révélé une altération de la spermatogenèse, une diminution de la fertilité, une augmentation de la mortalité périnatale ainsi que des troubles du neurodéveloppement chez les nouveau-nés exposés in utero ou via l'allaitement.

Sur la base de ces données, l'Anses a soumis une proposition dans le cadre du règlement européen CLP (Classification, Étiquetage et Emballage des substances) pour classer le CBD comme substance « toxique pour la reproduction », en catégorie 1B. Cette classification implique les mentions de danger suivantes : H360FD (« Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus ») et H362 (« Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel »).

Une consultation publique est ouverte sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) jusqu'au 16 mai 2025. Cette étape vise à recueillir les observations et données complémentaires des parties prenantes (scientifiques, industriels, citoyens). À l'issue de cette phase, le Comité d'évaluation des risques de l'ECHA analysera l'ensemble des éléments pour rendre un avis scientifique sur la classification harmonisée du CBD.

Ce processus pourrait à terme conduire à un encadrement plus strict des produits contenant du CBD dans l'Union européenne.

Source : Univadis

### Insomnie et anxiété : une campagne en France pour un usage plus sûr des anxiolytiques

Le 10 avril 2025, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM - France) a lancé une campagne de sensibilisation visant à encourager le bon usage des médicaments utilisés dans le traitement de l'anxiété et de l'insomnie sévère, notamment les benzodiazépines et leurs dérivés.

Bien qu'efficaces, ces médicaments présentent des risques importants



(dépendance, chutes, troubles de la mémoire, somnolence) lorsqu'ils sont consommés sur des périodes trop longues. Or, les Français comptent parmi les plus grands consommateurs européens de cette classe thérapeutique, avec plus de 9 millions de patients traités en 2024.

L'objectif de la campagne est de rappeler que ces traitements doivent être prescrits pour des durées limitées : de quelques jours à trois semaines pour les hypnotiques (troubles du sommeil), et jusqu'à 12 semaines maximum pour les anxiolytiques. Il est également souligné que ces médicaments ne traitent pas les causes profondes des troubles de l'anxiété ou du sommeil.

Trois catégories de population sont particulièrement ciblées par la campagne :

**Les jeunes adultes (18-25 ans) :** une personne sur quatre de moins de 30 ans ayant consommé ces médicaments ignore les risques de dépendance et les dangers liés à la conduite.

**Les seniors (+65 ans) :** ils constituent les plus gros consommateurs et sont les plus exposés aux effets indésirables, notamment les chutes.

**Les professionnels de santé :** médecins et pharmaciens sont appelés à jouer un rôle clé dans l'information et l'éducation thérapeutique des patients.

La campagne repose sur divers supports de communication : affiches mettant en avant des alternatives non médicamenteuses (lecture, activité physique, méditation), brochures, vidéos pédagogiques, et collaborations avec des créateurs de contenu.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de lutte contre le mésusage des médicaments, portée par la devise :

«Les médicaments ne sont pas des produits ordinaires, ne les prenons pas à la légère.»

Source : ANSM

# Blocus et souffrance à Gaza : Appel à une action mondiale urgente

Depuis plus d'un mois, aucune aide humanitaire n'a pu entrer à Gaza. Plus de 2,1 millions de personnes sont piégées dans un territoire dévasté, sans accès à l'alimentation, aux médicaments, au carburant ni aux abris. Tandis que les ressources vitales s'entassent aux points de passage, les civils sont exposés à une famine croissante et à des bombardements constants.

La situation humanitaire est critique. Au cours de la première semaine ayant suivi la rupture du cessez-le-feu, plus de 1 000 enfants ont été tués ou blessés, un record tragique. Les 25 boulangeries soutenues par le Programme alimentaire mondial ont cessé de fonctionner, faute de farine et de gaz. Le système de santé est au bord de l'effondrement, manquant gravement de médicaments et de matériel de traumatologie.

Le précédent cessez-le-feu, bien que bref, a permis de livrer davantage d'aide en 60 jours que durant 470 jours de conflit. Mais les besoins restent énormes, et les stocks de nourriture et de biens essentiels sont quasiment épuisés. Les affirmations selon lesquelles l'aide actuelle serait suffisante sont démenties par la réalité du terrain.

Les ordres israéliens de déplacement forcé ont provoqué l'exode de centaines de milliers de civils, sans refuge sûr. Depuis octobre 2023, au moins 408 humanitaires, dont plus de 280 employés de l'UNRWA, ont été tués.

Face à ce mépris du droit international humanitaire, les agences onusiennes appellent les dirigeants mondiaux à agir immédiatement : protéger les civils, faciliter l'accès humanitaire, libérer les otages et rétablir un cessez-le-feu durable.

Source : OMS



Crédit Photo- OMS

Number: 7 - January - February - March 2025

# ADPA - NEWS

Newsletter of the African Pharmaceutical Distribution Association

## Cost, Distribution, Production: Barriers to Accessing Treatment in Africa

**OUR PARTNERS**

<https://apda-africa.com>

Numéro : 7 - Janvier - Février - Mars 2025

# ADPA - NEWS

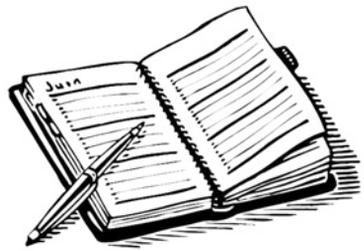
Newsletter de l'Association de distribution pharmaceutique africaine

## Coût, distribution, production : les freins à l'accès aux traitements en Afrique

**NOS PARTENAIRES**

<https://apda-africa.com>

## DATES À RETENIR



**9 mai 2025**

**4<sup>ème</sup> Journée nationale et 1<sup>ère</sup> journée Africaine de l'Association marocaine de recherche et de formation en pharmacie oncologique (AMRFPO)  
Marrakech**



**9 et 10 mai 2025**

**11<sup>ème</sup> Édition du Salon International de la Parapharmacie, du Paramédical et du Bien être.**



**17 mai 2025**

**25<sup>ème</sup> Journée Pharmaceutique Internationale de Casablanca «La Pharmacie au Maroc vers un modèle innovant et durable»  
Hyatt Regency - Casablanca**



**29 et 31 mai 2025**

**11<sup>ème</sup> Congrès National et 4<sup>ème</sup> Congrès Africain de Pharmacoéconomie et de pharmaco-épidémiologie**



**31 aout au 3 septembre 2025**



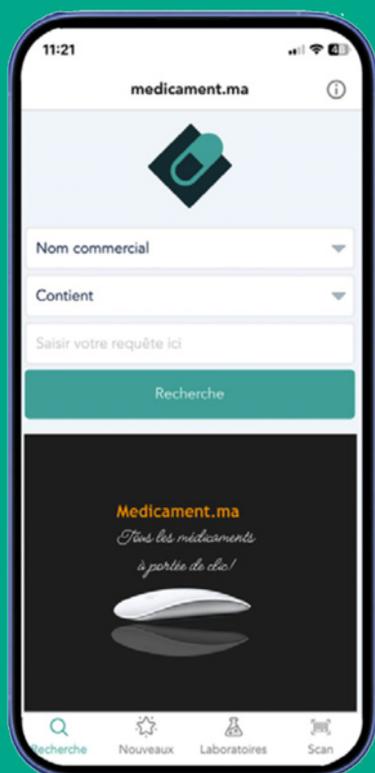
# MEDICAMENT.MA - APPLI

Nouvelle version

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie de la toute dernière version de l'application Médicament.ma, désormais disponible sur l'App Store et Google Play !

En plus des fonctionnalités clés déjà présentes sur la version desktop, cette nouvelle application intègre une option innovante : l'affichage instantané des informations d'un produit grâce au scan de son code-barres.

Téléchargez médicament.ma dès maintenant en cliquant sur les liens ci-dessous ou en scannant le QR code.



App Store



Lien [↗](#)

Google Play



Lien [↗](#)



**24<sup>o</sup> ÉDITION FORUM  
PHARMACEUTIQUE  
INTERNATIONAL  
FPI.TUNIS.2025**



**REJOIGNEZ-NOUS ET FAÇONNEZ L'AVENIR DE LA PHARMACIE**

**LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DES PHARMACIENS EN AFRIQUE**

**30 AVRIL & 1/2 MAI 2025**  
AU PALAIS DES CONGRÈS DE TUNIS

**L'APPORT DE L'INTELLIGENCE  
ARTIFICIELLE DANS LE SECTEUR  
PHARMACEUTIQUE.**

**JOIN US**

 [www.fpitunis2025.com](http://www.fpitunis2025.com)

 [info@fpitunis2025.com](mailto:info@fpitunis2025.com)

 +216 53 391 391

 Le Forum Pharmaceutique  
International Tunis 2025

 Forum Pharmaceutique  
International, FPI Tunis 2025

 [fpi.tunis.2025](https://www.instagram.com/fpi.tunis.2025)



Visitez notre site  
pour en savoir plus !